

Département de
Loire-Atlantique
Arrondissement de
Saint-Nazaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de PORNICHET

L'an deux mille dix-sept,
Le trente juin, à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, LE
PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, LOILLIEUX, DAGUIZE, DEUX, HUCHET, SAILLANT,
POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, PRUKOP, CAZIN, SIMON, CHUPIN, BELLIOU,
CARNAC, TRICHET, CORNETI, DUBOIS.

Date de convocation

23 juin 2017

A l'exception de :
Monsieur BEAUREPAIRE a donné pouvoir à Monsieur DONNE.
Monsieur GILLET a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.
Monsieur GUGLIELMI a donné pouvoir à Madame LE PAPE.
Monsieur CHESNEAU a donné pouvoir à Monsieur DEUX.
Madame JARDIN a donné pouvoir à Madame MARTIN.
Madame LEVESQUE a donné pouvoir à Monsieur PELLETEUR.
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame PRUKOP.
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Monsieur ROBIN a donné pouvoir à Monsieur TRICHET.
Madame BERTHELIER a donné pouvoir à Madame CARNAC.

Date du
Conseil Municipal

30 JUIN 2017

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur
DONNE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Présents----23

8/ DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU SERVICE DE FOURRIERE AUTOMOBILE SUR LA COMMUNE DE PORNICHET – RAPPORT DU DELEGATAIRE POUR L'EXERCICE 2016

Votants -----33

RAPPORTEUR : Madame MARTIN, adjointe au Maire

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

EXPOSE :

Publié le :

Par une délibération n°16.11.03 du 30 novembre 2016, la Commune de Pornichet
a confié à la SARL Assistance Auto Nazairienne la gestion et de l'exploitation du
service de fourrière automobile. La convention de délégation de service public a
une durée de 5 ans.

Certifié exact,
Pour le Maire,
Frédérique MARTIN,

Conformément à l'article 6-2 du contrat de délégation de service public, la SARL
Assistance Auto Nazairienne a transmis à la Ville un dossier comprenant un bilan
comptable et matériel des opérations mentionnées au registre.

1^{ère} adjointe
au Maire

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'examiner ce rapport qui a
été étudié par la Commission de contrôle des comptes, la Commission
consultative des services publics locaux et transmis aux conseillers municipaux
avec la convocation, et de prendre acte de la présentation du rapport du
délégué.

DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒ Vu la délibération n°16.11.03 en date du 30 novembre 2016 approuvant le choix de SARL Assistance Auto Nazairienne comme délégataire de service public pour la gestion et l'exploitation du service de fourrière automobile,
- ⇒ Vu la convention de délégation de service public et notamment l'article 6-2,
- ⇒ Vu le rapport annuel de délégation de service public pour l'exercice 2016,
- ⇒ Considérant que le rapport a été présenté à la Commission de contrôle des comptes en date du 20 juin 2017,
- ⇒ Considérant que le rapport a été présenté à la Commission consultative des services publics locaux en date du 21 juin 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DÉCISION :

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de la présentation du rapport du délégataire pour la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du service de fourrière automobile sur la Commune de Pornichet pour l'exercice 2016.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Pour le Maire,
Frédérique MARTIN,



[Signature]
1^{ère} adjointe au Maire